



COMITÉ RÉGIONAL
NOUVELLE-AQUITAINE
DE TIR À L'ARC



FFTA
Fédération Française
de Tir à l'Arc

TABLEAU DES PIÈCES À FOURNIR

Adhésion ou renouvellement d'adhésion
aux Archers de Ré

PIÈCES à FOURNIR	Caractère et DUREE de VIE de la pièce	
FICHE D'ADHESION 2025-2026 Adultes et jeunes	OBLIGATOIRE et de durée maximum 1 AN.	
AUTORISATIONS PERMANENTES (Mineur(e) et personne protégée)	OBLIGATOIRE , Réservée aux Mineur(e)s Nouvel(le) Adhérent(e) et de durée PERMANENTE	
QUESTIONNAIRE SANTE Adulte et mineur	OBLIGATOIRE en l'absence de production d'un quelconque Certificat Médical validité 1an	
CERTIFICAT MEDICAL SIMPLE (Adhérent(e)s en DECOUVERTE)	Si vous avez répondu OUI à une question du questionnaire de santé il faut passer une visite médicale qui sera valable durant 3 ANS si aucun changement médical.	
ou CERTIFICAT MEDICAL COMPETITION	Si OUI à une question du questionnaire de santé Validité de 3 ANS si aucun changement médical	
Et/Ou CERTIFICAT MEDICAL SURCLASSEMENT	Si vous souhaitez être qualifiable dans une catégorie autre que celle de votre age OBLIGATOIRE et de durée maximum 1 AN.	
Et / Ou CERTIFICAT MEDICAL PARCOURS (et Arbitre)	OBLIGATOIRE et de durée maximum 3 ANS si aucun changement médical.	
PHOTO d'Identité Nouvel(le) Adhérent(e)	De préférence OBLIGATOIRE pour le Passeport FFTA.	
CHEQUE d'Inscription à l'ordre des Archers de Ré	COUVRANT la Saison 2025-2026.	
CHEQUE de CAUTION "Prêt de Matériel" à l'ordre des Archers de Ré	Si PRÊT par le Club d'un ARC pour une durée maximum 1 AN.	
Pour les membres du Comité de Direction Élargi, Entraîneurs et Intervenants : Un Extrait de Casier Judiciaire B3	OBLIGATOIRE , document individuel à fournir, une unique fois.	

Ces documents vierges sont téléchargeables sur le site archersdere.fr à la rubrique ADMINISTRATIF/ADHESION ou à solliciter auprès du Président .

Une Fiche d'Adhésion, un Questionnaire Médical ou, un Certificat Médical Adapté un Chèque d'inscription sont les pièces à fournir obligatoires dès le début de la saison

La fourniture du dossier **COMPLET** permettra l'adhésion au club pour l'année 2025-2026, l'inscription à la FFTA et la couverture de l'assurance club/FFTA lors de la pratique de notre sport.

Pour ce qui est des autres pièces si elles ont un caractère obligatoire, elles sont surtout liées à votre age ou à d'éventuels antécédents de tir à l'arc ou de prise de responsabilité.